



IMMO Sûr

Multirisques Habitation

GARANTIE: VOTRE ASSURANCE
MULTIRISQUES HABITATION
PERSONNALISÉE

GRATUITS: LES 3 PREMIERS
MOIS D'ASSURANCE

C'est 3 fois plus sûr!



> IMMO DE FRANCE POUR VOUS

Des partenariats

Avec Immo de France, vous bénéficiez des conditions privilégiées proposées par Axa et Assurances et Conseils.

Votre Administrateur de Biens

Il vous écoute et vous propose des solutions sur mesure après étude de vos besoins.



Pour plus d'informations, contactez-nous :

Assurances & Conseils
Service IMMO SÛR
24 Avenue des Grésillons
92600 ASNIERES

Lydie TUBIANA 01 46 888 176
Delphine SA 01 46 888 138

© POISSON ROUGE-Credit photo: Amélie - Contrat souscrit auprès d'AXA France IARD, S.A. au capital de 2 147 990 030 € - 722 057 460 R.C.S. Paris
- AXA Courtage Assurance Mutuelle - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren
302 583 572 - Sièges sociaux: 26, rue Drouot 75009 Paris - Entreprises régies par le code des Assurances - asf. 47227 en 2009 - AG

LETTRE



M 20g

Validité permanente

ASSURANCES & CONSEILS
AUTORISATION N° 97156
92600 ASNIERES CEDEX

UNE ASSURANCE MULTIRISQUES COMPLÈTE

IMMO SÛR

Multirisques Habitation

LES 3 PREMIERS MOIS OFFERTS.

Pour un prix très compétitif, votre logement et votre mobilier sont assurés en valeur à neuf contre tous les risques majeurs avec une franchise maximum de 0,15 fois l'indice⁽¹⁾.

ImmoSûr vous accompagne aussi dans les moments difficiles :

- une assistance au domicile,
- un service d'informations juridiques,
- spécial enfants : en cas de maladie ou d'hospitalisation, prise en charge des frais de garderie et de cantine⁽²⁾,
- en cas de licenciement économique : prise en charge d'un an de budget d'assurance,
- l'extension « Assistante maternelle » comprise d'office.

Lors de votre souscription, votre Agence **Immo de France** vous offrira **3 mois d'assurance gratuite.**

DES OPTIONS PERSONNALISÉES

IMMO SÛR

Multirisques Habitation

DES PRODUITS D'ASSURANCES QUI VOUS RESSEMBLENT.

Avec **ImmoSûr**, vous pouvez souscrire 2 options complémentaires :

L'option « Individuelle scolaire » :

- RC, frais médicaux, invalidité, aide pédagogique en cas d'immobilisation.

L'option « Spécial tranquillité » :

- en cas d'hospitalisation : aide ménagère, garde d'animaux,
- en cas d'agression : vol sur la personne, frais médicaux, frais de remplacement des serrures.

Quel que soit votre âge ou votre situation familiale, votre Agence **Immo de France** vous propose les options qui vous ressemblent (garantie matériel informatique, assistance complète à domicile, assurance individuelle scolaire,...).

PAS DE PAPERASSE INUTILE

Une souscription simple et sur-mesure

Retournez-nous la demande de devis ci-dessous (adresse au verso) pour recevoir sans engagement votre projet personnalisé comportant les 3 premiers mois gratuits.

Votre Agence Immo de France :

VOUS

Monsieur Madame Mademoiselle

Nom : Prénom :

Adresse du bien à assurer :

.....

Adresse postale (si différente) :

.....

Tél :

E-mail :

Nombre d'enfants :

VOTRE HABITATION

Appartement Maison

Résidence principale Résidence secondaire

Locataire Propriétaire non occupant

Propriétaire Copropriétaire

Nombre de pièces principales (jusqu'à 10 pièces, comptez pour 2 les pièces de plus de 40m²) :

Véranda d'une surface > 6 m² NON OUI

Dépendance > 50 m² NON OUI

Si oui, surface m²

VOTRE CAPITAL MOBILIER

Choisir le capital garantissant votre mobilier :

3000 € par pièce principale

6500 € par pièce principale

9500 € par pièce principale

Date d'échéance de votre contrat actuel :/...../.....

Date d'effet souhaitée :/...../.....

(Notre offre concerne les résidences principales jusqu'à dix pièces avec un capital mobilier maximum de 9 500 Euros par pièce principale et 300 m² maximum de dépendance. ⁽¹⁾ Indice FFB de 683,20 au 01.01.2005, soit une franchise de 102,48 euros. ⁽²⁾ A concurrence de 220 Euros par enfant – maxi 550 Euros par famille.